

LE CANADA Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction... OSCAR McDONALD Secrétaire... F. P. A. J. YVES Rédacteur de ville... FLAVIUS MOFFAT BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Mercredi 30 Avril 1890

ECHOS DU JOUR

Le gouverneur général est à Montréal Théo de Sir Donald Smith.

La Patti dit qu'elle ne reviendra plus en Amérique. Ces tournées fatiguent trop maintenant.

A Québec, la navigation océanique est particulièrement ouverte par l'arrivée de Sarah Jane.

L'Union des Cantons de l'Est est dirigée par M. Laurier, Lavergne, Cameron et F. Beauchamp.

Des domaines d'événements et de curés ont souligné la biennale au président Carnot durant son voyage dans le Midi.

Il y a eu un caucus ministériel ce matin. On y a discuté la ligne de conduite à tenir au sujet des attaques que MM. McCarthy et Charlton, veulent porter sur eux collègues.

Le nouvellier Kemmler, de New-York, dont nous parlions ne sera pas exécuté d'ici à longtemps. Le sursis accordé est de deux mois, mais on croit que la peine sera commuée.

Hier soir a eu lieu dans la grande salle du St Lawrence Hall, à Montréal, une assemblée des principaux conservateurs du district de Montréal, devant lesquels l'honorable M. Tullon a exposé son programme politique. Nous l'analysons prochainement.

M. T. C. Casgrain, député du comté de Québec, est déterminé à se retirer de l'arène politique, dit-on. Il a annoncé à ses amis et les journaux le répit au jour d'hui. Ses amis font des efforts pour le faire réviser sur sa détermination. M. Casgrain réagit ses occupations.

La commission de l'économie interne de la Chambre des Communes a siégé hier. On a décidé, vu la longueur de la session, d'accepter un supplément de \$2,500 aux messagers pour chaque jour au-dessus de 100 que durera la session. On a voté un bonus de \$150 à M. Hoag qui a agi comme chef des pages pendant la maladie de M. Turgeon.

Il y aura 36 bureaux de vote dans la ville pour la prochaine élection provinciale. Les listes contiennent les noms de 8,750 électeurs ou au plus 300 de moins que les listes fédérales, bien que les limites de la circonscription électorale soient plus grandes, mais cette différence résulte du fait qu'il y a un beaucoup plus grand nombre de jeunes gens sur les listes fédérales.

De la Presse : M. W. John P. Whelan est venu ce matin nous annoncer à démissionner le langage que M. Pacaud lui prêtait de propos de sa part suite de \$16,500,000.

La cause sera rapportée en cour le 5 mai et ne sera pas réglée à moins que M. Pacaud ne rende l'argent emprunté à M. Whelan. Ce dernier a pris deux actions : une contre M. Achille Carrière et l'autre contre un député des Communes.

Une plus forte action sera également intentée contre l'un des plus prochains hommes politiques de Québec.

M. Whelan a prêté environ \$150,000 et il ne voit pas pourquoi les politiciens qui l'ont exploité ne le remboursent pas tout aussi bien que d'autres emprunteurs.

L'Électeur annonce les changements ministériels qui se feront probablement avant les élections : M. Robitoux remplacera l'honorable M. Gagnon, comme secrétaire provincial.

L'organon dit qu'il est question de l'honorable M. Horace Archambault, conseiller législatif, comme devant remplacer l'honorable M. Duhamel, qui sera fait juge de police.

L'honorable M. J. K. Ward abandonnerait son siège au Conseil législatif, pour se porter candidat contre M. Owens à Argenteuil.

Puis M. Duncan McIntyre se présenterait contre M. Hall dans le quartier St Antoine et remplacerait dans le cabinet l'honorable M. D. A. Ross, qui sollicite sa retraite.

De plus l'Électeur donne cours à la rumeur que M. Boyer, député de Jacques-Cartier, entrerait dans le cabinet comme ministre sans portefeuille.

Le Sénat a discuté de nouveau, hier la proposition de M. le sénateur Girard, de séparer le district d'Edmonton en deux parties afin que les Métis et les Canadiens Français puissent être représentés par un des leurs dans la législature. Telles que les choses sont actuellement le district d'Edmonton élit deux députés à la fois comme la ville d'Ottawa. Mais les électeurs français demandent la division du district en deux parties qui élit chacune un député. De cette façon les Métis et les Canadiens Français qui seraient en majorité dans une de ces divisions éliraient un des leurs, ce qu'ils ne peuvent pas faire aujourd'hui, vu qu'ils sont noyés dans un grand district.

L'honorable M. Abbott a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas accepter immédiatement la diminution des deux districts proposés par M. le sénateur Girard, mais qu'il étudierait quel sera le meilleur mode de division du district d'Edmonton en deux parties distinctes.

Sur cette déclaration M. Girard a consenti à retirer sa proposition. La troisième lecture du bill des Territoires et l'amendement de M. Ballerone au sujet de la langue française seront proposés aujourd'hui au Sénat.

Dessus du panier

Plusieurs millions de personnes ne voient pas sans anxiété arriver la journée de demain, ce premier mai choisi par les socialistes de l'univers entier pour faire une démonstration massive.

La démonstration en elle-même serait un fait assez anodin si l'on n'était pas parfaitement convaincu qu'en certains endroits elle servirait de couvert d'occasion à des troubles d'une nature politique, troubles qui pourraient aller jusqu'au pillage et jusqu'à meurtre si la répression armée n'est pas énergique.

En Canada, cette date n'a rien qui nous effraye.

Nos agitateurs ne sortent pas facilement des limites, et les démonstrations ouvrières qu'ils peuvent faire ne troubleront pas d'ici à long temps, ni la sécurité publique ni la sécurité privée.

Mais en Europe et dans l'ouest américain — à Chicago, surtout — la situation n'est pas la même. Le socialisme y est tout puissant, est dirigé par des chefs habiles, audacieux, et souvent inconnus du public. Ces chefs veulent le bouleversement, les uns pour mettre la main sur les trésors publics et privés, les autres, comme les boulangiers, pour remplacer les institutions politiques existantes par d'autres.

Le mouvement de demain n'est donc pas franc. Il cache son vrai but et les autorités devront employer la mitaillerie. Etre faible ou clément en pareille circonstance, ce serait collaborer à la grande œuvre de désagrégation qui se fait avec une triste rapidité.

Nous accusons tous les partis réactionnaires de pousser secrètement les socialistes et les anarchistes, espérant se servir de ruines comme d'un échec pour arriver.

En Allemagne le socialisme est réellement socialiste mais en France il est politique; il sert d'instrument entre les mains des partis.

Paris, donc, nous aurons demain le spectacle d'un coup de main honnête et hypocrite de la part de coteries et de partis qui ne sont pas capables d'arriver au grand jour.

Ce qui nous rassure, c'est que le gouvernement actuel, en France, est énergique et parfaitement décidé à faire rentrer sous terre l'hydre du socialisme politique.

Constans est là et rarement la France a eu un plus ferme ministre de l'Intérieur.

Disons comme dernier mot que des chefs du socialisme universel, comme Lebel, désapprouvent la démonstration de demain.

Le *Moniteur Académien* du 22 avril dernier contenait la note suivante : "Vendredi, on eut un bon tour de séance en français à la chambre d'assemblée. Il s'agissait du bill incorporant la compagnie de colonisation des provinces maritimes. L'hon. M. LeBlanc a expliqué le bill en français; il a été suivi de MM. Melançon, Lablanc, en français, l'orateur White a rapporté le bill à la chambre en français, et la chambre a adopté le bill en français en signifiant sa volonté en répondant "oui" à la question de l'orateur. Evidemment le français n'inspire plus autant d'intérêt. Bravo!"

A ce propos un correspondant du *Free-Press* dit : "Ceci nous prouve que M. Dalton McCarthy devrait immédiatement se porter à la rescousse de ces malheureux New-Brunswickais qui sont en grand péril d'être avallés tout ronds et sans le savoir par l'élément français."

L'auteur de cette boutade ajoute que M. Perry le député de Prince, fils du P. inc.-Edouard, est un Académicien français dont le vrai nom est Poirier. Il serait un cousin de l'hon. sénateur de ce nom.

Les New-Brunswickais anglais sont des personnes de grand sens qui ne se montent pas la tête quand les autres races obtiennent certains privilèges, des concessions courtoises comme celle que mentionne le *Moniteur Académien*.

Nous reconnaissons bien là les gens d'o-pri et de cœur qui ont refusé à l'égal Rightisme de venir s'implanter chez eux.

Ils ont de plus sérieuse besogne sur les bras.

Nous lisons dans l'*Événement d'hier* : Le bruit circuleait ce matin en cette ville que dans le discours-programme qu'il fera ce soir à Montréal, l'honorable M. Tullon annoncerait qu'il se désistait du commandement de l'opposition et que l'hon. M. Chapleau allait prendre la direction du parti conservateur.

Cette rumeur a même pris une certaine consistance et plusieurs politiciens de haut parage semblaient y ajouter foi.

Une des notabilités du parti conservateur à laquelle nous avons parlé de ce bruit, nous a déclaré catégoriquement qu'il n'était aucunement fondé, et que M. Tullon dirigerait la lutte pour les conservateurs.

Cette rumeur a même pris une certaine consistance et plusieurs politiciens de haut parage semblaient y ajouter foi.

Une des notabilités du parti conservateur à laquelle nous avons parlé de ce bruit, nous a déclaré catégoriquement qu'il n'était aucunement fondé, et que M. Tullon dirigerait la lutte pour les conservateurs.

Nous avons parlé, dans notre première édition, de la résignation de l'honorable M. Garneau. Depuis, on nous apprend que le premier-ministre a sollicité le commissaire des Travaux Publics à demeurer à son poste, et que le prestige dont il était entouré rendait sa présence indispensable dans le cabinet.

Quant à l'hon. M. Rhodes, il est parfaitement déterminé à refuser l'offre qui lui a été faite de se présenter de nouveau à Mégantic. C'est son grand âge qui lui a fait prendre cette détermination.

En ce cas, M. Whyte, ancien député de ce comté, et qui a recouvré l'exercice de ses droits civils après une contestation d'élection, serait le candidat libéral. Son adversaire sera M. Johnson.

DEPECHE DU SOIR (Service Spécial)

Depoition 2841 - Londres, 30 avril.—La reine Victoria sera de retour ici, ce soir. Le 6 mai elle recevra Stanley.

Kemmler - New-York, 30 avril.—Le nouvellier Kemmler ne sera pas exécuté d'ici à longtemps. Le sursis accordé est de deux mois, mais on croit que la peine sera commuée.

Emettes et inces d' - Vienne, 30 avril.—Des emettes ont eu lieu dans les différents pays. Des maisons ont été incendiées. On attribue ces désordres à l'agitation agraire. En différents endroits les troupes ont rétabli l'ordre.

Canard blanc - Paris, 30 avril.—On dit que Naguet, de Rouille et Lagrange sont à Jersey, prêtant instantanément Boulanger de revenir en France demain et de prendre part à l'agitation socialiste.

Les arrestations d'anarchistes continuent. - Londres, 30 avril.—On annonce, ici, que le prince Bismarck a l'intention de visiter l'Angleterre et l'Ecosse dans le cours de l'été prochain et que le prince Herbert de Bismarck doit faire un long séjour.

Tôt par des voleurs - San Francisco, 30 avril.—Le Rév. T. A. Lane, missionnaire méthodiste du Canada a été poignardé à sa résidence à Tokio, par deux voleurs de nuit et est mort de ses blessures. Un des meurtriers a été capturé.

Pommes considérables - Paris, 30 avril.—La comtesse Kessler, fille de l'amiral Lynch, possédait un domaine de 12000 piéds. Quelques uns des plans d'un domaine d'altitude de 2000 piéds. Il y a 86 plans de débris.

Le jeune kimber - Londres, 30 avril.—La nouvelle de la disparition du jeune Kimber de son hôtel à Montréal et l'absence de renseignements sur son compte causent une grande sensation à Plymouth où réside sa famille.

Ce jeune homme est parti pour le Canada le 22 mars dernier muni d'argent et d'excellentes recommandations. On attend des renseignements avec anxiété.

Mort de Crawford - Winnipeg, 30 avril.—Une dépêche du passage du P. inc. annonce la mort de Crawford, chef de la tribu des Pieds Noirs, après une maladie de quatre à cinq jours seulement. P. inc.-Crawford était un des chefs sauteurs les plus connus. Né en 1835, il refusa de prendre part à la révolte.

Dans son testament il recommanda à ses héritiers d'imiter les blancs et de cultiver la terre.

Il demanda que son frère Trois-Tauxes lui succède comme chef.

Le marquis de Morès - Paris, 30 avril.—Le marquis de Morès, arrivé dimanche au cours des bagarres électorales est bien connu dans les deux mondes. Il a été pendant plusieurs années propriétaire de ranches dans l'extrême-ouest.

C'est un vrai cowboy par ses goûts, mais il a un certain vernis littéraire. Le vient de passer dans le camp des socialistes. Candidat municipal il avait son comité à Belleville. Les journaux socialistes ont fait un marquis qui est toujours armé de son pistolet et se défend. Il a été arrêté quelques jours plus tard. On a trouvé dans sa chambre un comité des imprimeurs et du pillage et le meurtre était consommé.

La Chaire de Notre-Dame - Paris 30 avril.—C'est M. d'Hulst, protestant apostolique et recteur de l'Institut catholique, qui a recueilli la succession du Père Monsieure, qui prend sa retraite, à la chaire de Notre-Dame.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

Le choix fait par M. l'archevêque de Paris a été diversement apprécié. Les *Gauche* a publié une biographie de M. d'Hulst, consacré surtout à l'expression d'une admiration à peu près universelle d'ailleurs, pour le grand et puissant docteur de son pays, le docteur de la P. inc. d'aujourd'hui.

LES ASSISES CRIMINELLES

La première cause, hier, a été celle de Macdonald et Lator, pour \$150 de gages et renvoi injuste de son emploi. M. Macdonald défendait le fait de l'absence de Lator, et défendait sur le lac Kippewa, et le défendeur prétend qu'il était incapable de remplir son service parce qu'il était saoulet.

M. Lator défendit qu'il était saoulet, dit qu'il a eu Macdonald à son emploi et qu'il a été obligé de le renvoyer par la même raison. Les jurés ont rapporté un verdict pour \$35 en faveur du demandeur. M. Lator a donné avis d'appel immédiatement.

La cause de la Reine contre Corneille est venue à l'audience. L'accusé a plaidé coupable et son avocat M. Belmont, a expliqué les circonstances de l'affaire en demandant l'indulgence de la cour.

Le juge a dit qu'il prenait en considération l'emprisonnement déjà subi par l'accusé et qu'il exercerait la clémence de la cour en suspendant la sentence. Il conseille à l'accusé de bien conduire à l'avenir s'il ne veut pas que la cour soit obligée à agir de rigueur.

M. Corneille est sorti ensuite de la cour jouissant de toute sa liberté.

Donnicque Posting accusé d'avoir déposé malhonnêtement dans la maison de son épouse, un bloc de bois contenant une cartouche explosive a subi ensuite son procès. La preuve a été très directe et les jurés ont rapporté un verdict en faveur du demandeur.

La cause Bisson contre Demers se plaide aujourd'hui.

La cause de la Reine contre Corneille est venue à l'audience. L'accusé a plaidé coupable et son avocat M. Belmont, a expliqué les circonstances de l'affaire en demandant l'indulgence de la cour.

Le juge a dit qu'il prenait en considération l'emprisonnement déjà subi par l'accusé et qu'il exercerait la clémence de la cour en suspendant la sentence. Il conseille à l'accusé de bien conduire à l'avenir s'il ne veut pas que la cour soit obligée à agir de rigueur.

M. Corneille est sorti ensuite de la cour jouissant de toute sa liberté.

Donnicque Posting accusé d'avoir déposé malhonnêtement dans la maison de son épouse, un bloc de bois contenant une cartouche explosive a subi ensuite son procès. La preuve a été très directe et les jurés ont rapporté un verdict en faveur du demandeur.

La cause Bisson contre Demers se plaide aujourd'hui.

La cause de la Reine contre Corneille est venue à l'audience. L'accusé a plaidé coupable et son avocat M. Belmont, a expliqué les circonstances de l'affaire en demandant l'indulgence de la cour.

Le juge a dit qu'il prenait en considération l'emprisonnement déjà subi par l'accusé et qu'il exercerait la clémence de la cour en suspendant la sentence. Il conseille à l'accusé de bien conduire à l'avenir s'il ne veut pas que la cour soit obligée à agir de rigueur.

M. Corneille est sorti ensuite de la cour jouissant de toute sa liberté.

Donnicque Posting accusé d'avoir déposé malhonnêtement dans la maison de son épouse, un bloc de bois contenant une cartouche explosive a subi ensuite son procès. La preuve a été très directe et les jurés ont rapporté un verdict en faveur du demandeur.

La cause Bisson contre Demers se plaide aujourd'hui.

La cause de la Reine contre Corneille est venue à l'audience. L'accusé a plaidé coupable et son avocat M. Belmont, a expliqué les circonstances de l'affaire en demandant l'indulgence de la cour.

Le juge a dit qu'il prenait en considération l'emprisonnement déjà subi par l'accusé et qu'il exercerait la clémence de la cour en suspendant la sentence. Il conseille à l'accusé de bien conduire à l'avenir s'il ne veut pas que la cour soit obligée à agir de rigueur.

M. Corneille est sorti ensuite de la cour jouissant de toute sa liberté.

Donnicque Posting accusé d'avoir déposé malhonnêtement dans la maison de son épouse, un bloc de bois contenant une cartouche explosive a subi ensuite son procès. La preuve a été très directe et les jurés ont rapporté un verdict en faveur du demandeur.

La cause Bisson contre Demers se plaide aujourd'hui.

La cause de la Reine contre Corneille est venue à l'audience. L'accusé a plaidé coupable et son avocat M. Belmont, a expliqué les circonstances de l'affaire en demandant l'indulgence de la cour.

Le juge a dit qu'il prenait en considération l'emprisonnement déjà subi par l'accusé et qu'il exercerait la clémence de la cour en suspendant la sentence. Il conseille à l'accusé de bien conduire à l'avenir s'il ne veut pas que la cour soit obligée à agir de rigueur.

M. Corneille est sorti ensuite de la cour jouissant de toute sa liberté.

Donnicque Posting accusé d'avoir déposé malhonnêtement dans la maison de son épouse, un bloc de bois contenant une cartouche explosive a subi ensuite son procès. La preuve a été très directe et les jurés ont rapporté un verdict en faveur du demandeur.

La cause Bisson contre Demers se plaide aujourd'hui.

CHEAPSIDE

Grande vente a sacrifice

Nous défions la concurrence dans les prix.

Toutes les marchandises sont marquées en chiffres distincts et vendues pour argent comptant seulement.

Notre stock est frais et bien achété et supportera la comparaison avec tout autre magasin dans Ottawa.

La balance du Stock de Banqueroute et Verdon et Cie., de Québec arrivera aujourd'hui et sera vendue sans considération du prix coûtant.

Chaque acheteur s'en retourne satisfait des bargains que nous lui offrons à notre grande vente de Banqueroute.

Venez et voyez par vous-même que nous donnons de véritables bargains.

La foule encombre notre magasin, du matin jusqu'au soir.

Le magasin restera ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir et le samedi jusqu'à 11 heures.

Nous continuerons à fournir aux citoyens d'Ottawa toutes les dernières nouveautés dans les marchandises d'Étape et de fantaisie. Nous sommes en négociations pour avoir plusieurs grands Stocks prochainement que nous vendrons à des prix incroyables encore à Ottawa. Nous aurons beaucoup de Bargains.

L. H. NOLIN & CIE., 57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE

4 Centins la pièce

Précédemment la même qualité que celle vendue ailleurs 2500 de plus c. a. d. 5 cent.

5 Centins la pièce

Précédemment la même qualité que celle vendue ailleurs 1000 de plus c. a. d. 10 cent.

Bordure 5 centins la verge

Précédemment la même qualité que celle vendue ailleurs 1000 de plus c. a. d. 10 cent.

Dans la plupart des Pharmacies. - Prof. Bouchardat. - Fabr. L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

WM. HOWE

Howe Block Rue Rideau et 393 Rue Cumberland.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

CHEZ

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

Prenez-les au commencement du repas, peuvent remplacer l'eau de Goudron contre les affections de poitrine et calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre. Chaque flacon contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur.

Le traitement des rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthme, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 19, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frère, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions Internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

LE SIROP DE REGNAULD

est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité prouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnauld suffisent pour calmer la toux d'irritation, du Rhume, de la Grippe, du Catarrhe, de la Bronchite, de l'Asthme, etc., sans échauffer ni perdre l'appétit.

Fabrication, Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Phi.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'Académie de Médecine de Paris; elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.

L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des autres sortes.

Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, parce qu'elle n'est pas répugnante.

L'Huile de Berthé est un reconstituant de premier ordre, de nature à fortifier les constitutions faibles et les poitrines délicates.

Par son usage soutenu l'embonpoint se développe; c'est un moyen efficace pour faire disparaître la maigreur.

Elle mérite d'occuper une place importante dans le traitement des bronchites chroniques, des rhumes anciens et négligés, de la scrofule et des engorgements des glandes.

Pharmacie de la P. inc. d'aujourd'hui.

CARTES PROFESSIONNELLES

Balcourt, MacCracken & Henderson Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA ET QUEBEC

N. A. Balcourt, John J. MacCracken Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS OTTAWA

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaire, etc.

Bureau - 569 Rue Sussex (Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent prêt avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. - M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. - BUREAU -

Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRETER